

Bloc de compétences 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale définit et organise les processus de mise en œuvre de l'activité de l'unité en tenant compte des ressources humaines et matérielles de l'unité et du territoire. Il adapte l'activité de l'unité aux évolutions des besoins des personnes en considérant les orientations des politiques publiques. Il évalue les résultats de la mise en œuvre de l'activité. Il est garant du suivi de la mise en œuvre des projets individuels et des projets collectifs, s'assure du respect des droits et libertés des personnes et veille à créer les conditions de leur participation, de leur expression et de leur autodétermination. Il gère la mise en place de partenariats et le travail en réseau au service de l'activité de l'unité et dans l'intérêt des personnes.

ACTIVITES	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Mettre en œuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale	Organiser la mise en œuvre de l'activité	- Définir les objectifs et les priorités de l'activité - Définir les processus de la mise en œuvre de l'activité - Mobiliser les ressources humaines et matérielles internes et externes - Déléguer des niveaux de responsabilités - Assurer l'application et le suivi des protocoles relatifs à l'activité - Adapter l'activité aux évolutions des besoins des personnes en lien avec les politiques publiques
	Assurer la qualité des projets individuels et collectifs	- Garantir le respect des droits des personnes - Participer au processus d'accueil de la personne et de son entourage - Organiser et animer les instances de participation - S'assurer de la mise en œuvre et du suivi du projet personnalisé ou des projets collectifs - Garantir le respect du cadre institutionnel - Associer les personnes et l'entourage à la démarche de questionnement éthique
	Evaluer les résultats de la mise en œuvre de l'activité	- Définir et suivre les indicateurs d'évaluation - Créer des outils de pilotage, de suivi de la mise en œuvre et de contrôle de l'activité - Mesurer les écarts et en analyser les causes
Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale	Mettre en place un partenariat au service de l'activité	- Identifier les acteurs du territoire et leur champ de compétences - Identifier les enjeux du partenariat - Initier les partenariats et les modalités de collaboration - Mobiliser l'équipe sur les partenariats
	Impulser une dynamique de travail en réseau	- Identifier les enjeux du travail en réseau - Créer les conditions de collaboration pour le travail en réseau - Mobiliser les réseaux institutionnels et professionnels
Compétence transversale communication		
	Communiquer dans le cadre du pilotage de l'activité d'une unité d'intervention sociale	- Appliquer le cadre juridique de la communication des informations - Transmettre de l'information accessible par tous sur l'activité de l'unité d'intervention sociale à destination de la direction, de l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, des personnes, de l'entourage et des partenaires - Créer des supports de communication accessibles par tous sur l'activité de l'unité d'intervention sociale - Représenter l'établissement ou le service et l'unité d'intervention sociale auprès des partenaires, dans les réseaux institutionnels et professionnels

Bloc de compétences 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale adapte son management à la diversité de l'équipe et des situations. Il accompagne notamment l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans des changements de pratiques professionnelles, encourage la créativité dans les modes d'intervention, exerce un rôle de conseil et organise des espaces de réflexion éthique. Il mobilise des techniques d'animation d'équipe. Il peut être amené à animer et encadrer des intervenants et des bénévoles. Il coordonne l'organisation du travail d'équipe en tenant compte de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques professionnels. Il participe au recrutement, définit les besoins en emplois et compétences de l'unité et met en œuvre les obligations réglementaires.

ACTIVITES	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une unité d'intervention sociale	Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle	- Analyser la dynamique d'équipe - Adapter le type de management - Organiser et animer des réunions - Organiser des espaces de réflexion pour l'équipe - Assurer le rôle de conseil auprès de l'équipe - Encourager le partage et la capitalisation d'expériences - Accompagner le développement des usages du numérique - Impulser et expérimenter des modes d'intervention innovants - Prévenir, repérer et gérer les risques psycho-sociaux et les situations de conflits
	Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive	- Organiser le travail d'équipe - Gérer le temps de travail - Organiser les plannings - Veiller à la qualité de vie au travail et à la santé au travail - Savoir opérer des choix et décider - Gérer les imprévus
Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale	Mettre en œuvre les obligations réglementaires	- Se référer aux principes, règles et procédures du droit du travail, du droit conventionnel, du droit statutaire des fonctions publiques - Conduire les entretiens annuels et professionnels - Accompagner les évolutions et les mobilités professionnelles - Déployer les démarches de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail - Participer à l'aménagement des postes de travail - Accompagner les adaptations des postes de travail
	Développer les compétences individuelles et les pratiques collectives	- Identifier les besoins en formation - Mettre en œuvre le plan de développement des compétences - Négocier des projets de formation - Accompagner les parcours professionnels et la promotion professionnelle - Organiser des formations intra et interinstitutionnelles
	Appliquer les procédures de recrutement	- Identifier les besoins en compétences - Contribuer à l'écriture des fiches de postes - Mener des entretiens de recrutement - Accueillir et intégrer les nouveaux salariés et les stagiaires
Compétence transversale communication		
	Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale	- Organiser la circulation de l'information entre la direction et l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, l'équipe et la direction et entre les équipes - Informer la direction et l'équipe sur la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines - Créer des outils et des supports de communication et d'animation - Formaliser des écrits

Bloc de compétences 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure le suivi de la gestion administrative d'une unité. Il répond aux formalités nécessaires et obligatoires pour être en conformité avec le cadre réglementaire. Il organise la gestion logistique de l'unité. Dans ce cadre, il répond aux besoins en matériel et en équipement pour la mise en œuvre de l'activité, sollicite les fonctions logistiques internes à l'unité et entretient les relations avec les prestataires et les fournisseurs. Il élabore et/ou exécute le budget de l'unité et rend compte de sa gestion.

ACTIVITES	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Effectuer le suivi de la gestion administrative et de la gestion logistique d'une unité d'intervention sociale	Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale	- Mettre en œuvre et renseigner les documents réglementaires - Appliquer les procédures en matière d'hygiène et sécurité applicables aux établissements recevant du public - Connaître les principes du droit de la responsabilité - Organiser le reporting
	Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale	- Gérer et planifier les besoins en matériel et en équipement de l'unité d'intervention sociale - Mobiliser les fonctions d'appui logistique en interne - Négocier et gérer les devis avec les prestataires et fournisseurs - Suivre et entretenir les relations avec les prestataires et fournisseurs
Gérer le budget d'une unité d'intervention sociale	Elaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale	- Identifier les besoins budgétaires de l'unité d'intervention sociale - Négocier les budgets - Affecter les ressources financières aux besoins de l'unité d'intervention sociale - Adapter et appliquer des indicateurs de gestion
	Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale	- Exploiter les outils de pilotage et de suivi - Etablir un bilan budgétaire - Rendre compte de la gestion budgétaire de l'unité d'intervention sociale
Compétence transversale communication		
	Communiquer dans le cadre de la gestion administrative, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale	- Transmettre de l'information sur la gestion administrative, logistique et budgétaire de l'unité d'intervention sociale - Formaliser un rapport d'activité et un rapport budgétaire - Représenter l'établissement ou le service et l'unité d'intervention sociale auprès des prestataires

Bloc de compétences 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale apporte son expertise dans l'élaboration et l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il en assure la mise en œuvre par la conception d'un projet d'unité d'intervention sociale qu'il coconstruit avec l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle et les personnes. Il contribue à développer l'offre de service de l'unité en tenant compte des besoins des personnes, des orientations du projet d'établissement ou de service, des évolutions de son champ d'intervention, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques au cadre d'intervention et des politiques publiques. Il développe une veille au service du projet de l'unité.

ACTIVITES	COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Concourir à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service	Apporter une expertise technique	- Participer à la construction de la méthodologie d'élaboration du projet d'établissement ou de service - Créer les conditions de participation de l'équipe et des personnes à l'élaboration du projet d'établissement ou de service - Mener un diagnostic territorial - Formuler des préconisations - Identifier les transformations de son secteur d'intervention et des politiques publiques
	Evaluer le projet d'établissement ou de service	- Mettre en place une démarche et des procédures d'évaluation et d'amélioration de la qualité de la prestation - Créer les conditions de participation de l'équipe et des personnes à l'évaluation du projet d'établissement ou de service et à la démarche d'amélioration de la qualité de la prestation - Construire et piloter des indicateurs d'évaluation - Analyser les résultats de l'évaluation
Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service	Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service	- Mobiliser une démarche de méthodologie de projet - Créer les conditions de participation de l'équipe et des personnes dans la démarche de conception et d'évaluation du projet de l'unité d'intervention sociale - Capitaliser sur les expérimentations et les projets innovants - Définir les modalités de la mise en œuvre du projet de l'unité d'intervention sociale - Identifier les moyens et les outils de la mise en œuvre du projet de l'unité d'intervention sociale - Développer une démarche de bientraitance - Contribuer au développement de l'offre de services
	Développer une veille professionnelle	- Repérer et hiérarchiser les informations - Exploiter et analyser les informations collectées - Utiliser un système de partage de la veille professionnelle
Compétence transversale communication		
	Communiquer sur le projet d'établissement ou de service	- Transmettre des analyses et des évaluations à la direction - Organiser la circulation de l'information autour du projet d'établissement ou de service au profit de l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, des personnes et de l'entourage - Créer des supports de communication accessibles à tous - Transmettre les résultats de la veille à la direction et à l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle